

المملكة المخرورة جامعة مردي مدمد بن عرد الله المدرمة الوطنية للعلوم التطبيقية بهاس

# **CONVENTION DE STAGE**

#### **ENTRE D'UNE PART**

Ci-après dénommée

L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Fès (ENSAF)

Route d'Imouzzer, BP 72, Fès MAROC.

Représentée par le Directeur de L'Ecole Nationale des Sciences appliquées Fès.

DE DEUXIEME PART LA SOCIÉTÉ ENHANCED TECHNOLOGIES RABAT.

Représentée par son Directeur Mr ZOUHEIR CHAKIRI.

ET DE TROISIEME PART MIle AOUASSAR ASMAE.

Elève ingénieur en 2ème année, Génie Informatique en qualité de stagiaire.

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

#### Article 1: Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions et modalités du stage que la société propose à l'élève ingénieur **Mile AOUASSAR ASMAE**.

Le stage aura pour objet essentiel d'assurer l'application pratique de l'enseignement dispensé par l'ENSAF.

### Article 2: Encadrement et suivi

Pour accompagner l'étudiant(e) dans son stage, et ainsi instaurer une véritable collaboration Société/Etudiant(e)/ENSAF, la société désigne un encadrant à la société, pour superviser et assurer la qualité du travail fourni par l'étudiant(e).

Le Directeur de l'ENSAF désigne, sur proposition du responsable de la Filière en tant que tuteur un enseignant de l'ENSAF qui procurera à l'étudiant(e) un suivi pédagogique.

# Article 3 : Le déroulement du stage

Le stage se déroulera du 01/07/2025 au 31/08/2025. Pendant la durée du stage dans la société, le stagiaire demeurera élève de l'ENSAF et restera sous statut scolaire et de ce fait sous l'autorité du Directeur de l'ENSAF. Le stagiaire sera assuré contre les risques d'accidents tant qu'il bénéficiera du statut étudiant de l'ENSAF. Le stage peut être prolongé par l'accord des trois parties.

# Article 4: Règlement

Durant son stage, le stagiaire est soumis à la discipline de la société, notamment en ce qui concerne l'horaire, la hiérarchie, l'hygiène et la sécurité. Mile AOUASSAR ASMAE déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la société et s'engage à s'y conformer en tant que stagiaire, pendant toute la durée de son stage.

En cas de manquement à la discipline, le responsable de la société peut mettre fin au stage.

## Article 5 : Evaluation de la société

Le stage accompli, le parrain établira un rapport d'appréciation générale sur le travail effectué et le comportement de l'étudiant(e) durant son séjour dans la société.

La société remettra à l'étudiant(e) une attestation indiquant la nature et la durée des travaux effectués.

## Article 6: Rapport de stage

A l'issue du stage, l'étudiant(e) *Mile AOUASSAR ASMAE* rédigera un rapport de stage qui fait état de ses travaux et de son vécu au sein de la société et soutiendra son rapport de stage dont la date sera fixée par l'ENSAF.

Fait à Fès, Le 1er juillet 2025

En trois exemplaires originaux

L'ENSAF représentée par

L'étudiant(e)

La société représentée par

11